

Votre référent : Sylvie Heinis

Adresse : 20 rue du sel 67600 Sélestat

Tél : 03 68 05 58 68

Email : selestat@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP893540492

Structure agréée : SAP893540492

Structure autorisée : 2022-0128

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

13 minutes à pied de la gare de Sélestat, à 4 minutes de l'arrêt TIS De Lattre de Tassigny

Accès PMR : Non

Organigramme

HEINIS Sylvie : gérante

JAEGLI Christelle - FOVEZ Lucy : assistantes d'agence

BAGCI Céline : Coordinatrice RH et qualité

Intervenants à domicile

Autorités administratives :

DDETS : 6 rue Gustave Hirn, 67000 Strasbourg, France

ARS : Agence Régionale de Santé : 3 boulevard Joffre - 54036 NANCY

CD : Collectivité Européenne d'Alsace, Place du quartier Blanc 67964 STRASBOURG tel : 03 88 76 67 67

Zone d'intervention :

Toutes prestations hors Assistances personnes seniors dépendantes ou en situation de handicap : Albé, Artolsheim, Baldenheim, Basseberg, Benfeld, Bernardvillé, Bindernheim, Blienschwiller, Boesenbiesen, Boofsheim, Bootzheim, Breitenau, Breitenbach, Châtenois, Dambach-la-ville, Diebolsheim, Dieffenbach-au-val, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Elsenheim, Epfig, Fouchy, Friesenheim, Heidolsheim, Herbsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Huttenheim, Etterswiller, Kintzheim, Kogenheim, La Vancelle, Lalaye, Mackenheim, Maisongoutte, Marckolsheim, Mussig, Muttersholtz, Neubois, Neuve-Eglise, Nothalten, Ohnenheim, Orschwiller, Reichsfeld, Rhinau, Richtolsheim, Rossfeld, Saasenheim, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Pierre-Bois, Scherwiller, Schoenau, Schwobsheim, Sélestat, Sermersheim, Steige, Sundhouse, Thanvillé, Triembach-au-val, Urbeis, Villé, Witternheim, Wittisheim.

Assistance personnes seniors dépendantes ou en situation de handicap : Communauté de communes Sélestat, Villé et Marckolsheim

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Vyv Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France, VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, autres mutuelles. Domiserve, MSA

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF SELESTAT**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,23 €	29,95 €	14,97 €
Bien-être	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Evasion	31,09 €	34,20 €	17,10 €
Ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €

AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Aide + Accompagnements ponctuel	32,73 €	36,00 €	18,00 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	31,73 €	34,90 €	17,45 €
Garde d'enfants + 3 ans	29,73 €	32,70 €	16,35 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	34,45 €	37,90 €	18,95 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	54,55 €	60,00 €	30,00 €

JARDINAGE			
Régulier	50,00 €	60,00 €	30,00 €
Ponctuel	58,33 €	70,00 €	35,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	50,00 €	45,45 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	38,00 €	34,55 €	Assistance informatique	50,00 €	41,67 €
			Présence et vigilance à domicile	40,00 €	33,33 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 18,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,90 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Aide et Assistance à domicile			Aide *	Assistance **
	Détente	Bien-être	Evasion		
MENAGE				ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	X	X
Faire les lits		X	X	X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	X	X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X	X	X
Cirer et ranger les chaussures			X	X	X
REPASSAGE				GESTION DU LINGE	
Repasser et ranger les vêtements		X	X	X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	X	X
ENTRETIEN DU LINGE				GESTION DES REPAS ET COURSES	
Trier, étendre, plier le linge		X	X	X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	X	X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	X	X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X	X	X
Apporter et récupérer au pressing			X	X	X
Effectuer des travaux simples de couture			X	X	X
GESTION DES COURSES				ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	X	X
PREPARATION DES REPAS				ACTIVITES ET SORTIES	
Préparer des repas simples		X	X	X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE				HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS	
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X	X	X
Entretien des plantes		X	X	X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X	X	X
Entretien de la terrasse et le mobilier de jardin			X	X	X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X	X	X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 ans et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
-------------------------------------	---	---------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS	Enfants de + 3 ans et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****	
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X	La tonte
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X	Le désherbage
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X	Le ramassage des feuilles
COURSES / REPAS				Le débroussaillage
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	La plantation de petits végétaux
Préparer et aider à la prise des repas	X		X	La taille des haies, arbustes et arbres
SOMMEIL				L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Organiser les réveils et les couchers	X		X	Le déneigement des abords immédiats du domicile
Organiser les siestes	X		X	L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
Accompagner à la propreté	X		X	L'entretien régulier des allées et des terrasses
Accompagner au bain, à la douche	X		X	Le traitement des arbres et des arbustes
Accompagner dans la petite toilette	X		X	L'application d'engrais et/ou d'amendements
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	L'arrosage manuel des végétaux,
Gérer les changes	X		X	La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
Garder les enfants malades	X	X	X	L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				LE POTAGER
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X	La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
Aider aux devoirs	X	X	X	LE BRICOLAGE
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				Démonter, monter des meubles simples
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
				Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
				Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
				Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

TARIFS APPLICABLES AU 1 mars 2026



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF SELESTAT



		TARIFS HORAIRES		
		HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***				
<p>APA</p> <p>Allocation personnalisée d'autonomie</p>	<p>Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie.</p> <p>Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France <p>Ce tarif s'applique aux bénéficiaires ayant une prise en charge du Conseil Départemental. Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25,53 € TTC) + 7,97 € TTC</p>	31,75 €	33,50 €	50% du reste à charge de votre facture
<p>PCH</p> <p>Prestation de compensation du handicap</p>	<p>Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France <p>Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (26,02€ TTC) + 7,48 € TTC</p>	31,75 €	33,50 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT / CNAV	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	27,73 €	30,50 €	50% du reste à charge de votre facture
MSA	Mutuelle Sécurité Agricole	27,73 €	30,50 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,82 €	27,30 €	

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais kilométriques dans le cadre des prestations (courses, accompagnements véhiculés, sorties, ...) : 0,90 euros TTC / Kms (Taux de TVA associé à la prestation)



SAS AS AIDE ET SERVICES, au capital de 5000€ - immatriculée au RSC de COLMAR - Siret : 893 540 492 00012 - Siège social : 20 rue du sel, 67600 SELESTAT

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025